CC Gorges Causses Cévennes : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 7 223 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Gorges Causses Cévennes affichait un encours de dette de 5,7 M€, soit 787 € par habitant, une épargne brute égale à 14,4 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 5,2 ans.

Dette par habitant
787 €
5,7 M€ au total

Capacité de désendettement
5,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
14,4 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
896 € / hab.
6,5 M€ au total

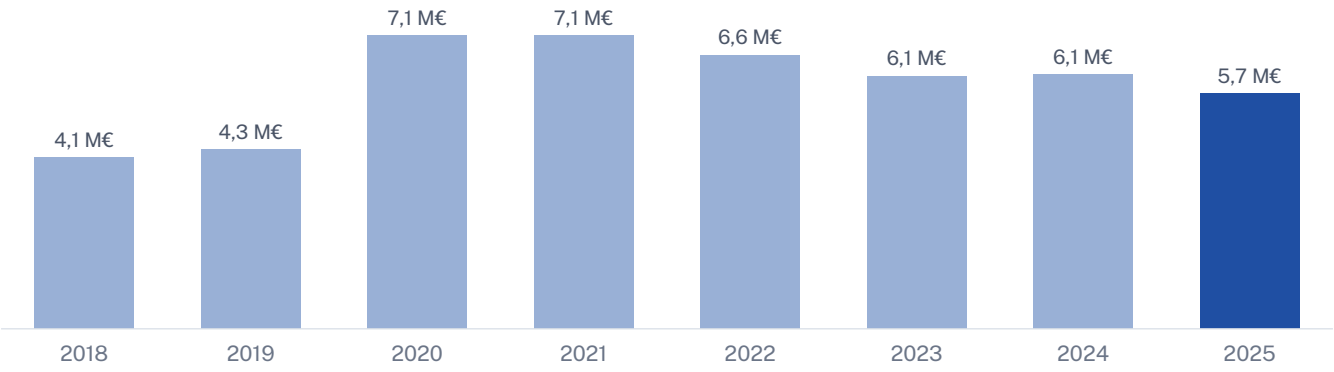
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	896 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	43,7 %	392 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	14,4 %	151 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	787 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	183 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	51 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 4,1 M€ en 2018 à 5,7 M€ en 2025 (+37,2 %). Valeur la plus haute : 7,1 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	4,1 M€	14,4 %	6,3 ans	1,1 M€
2019	4,3 M€	11,8 %	7,8 ans	1,1 M€
2020	7,1 M€	11,1 %	11,1 ans	1,4 M€
2021	7,1 M€	12,9 %	8,2 ans	2,3 M€
2022	6,6 M€	8,4 %	12 ans	951 k€
2023	6,1 M€	15,8 %	5,4 ans	2,5 M€
2024	6,1 M€	15,6 %	5,2 ans	2,9 M€
2025	5,7 M€	14,4 %	5,2 ans	1,3 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Gorges Causses Cévennes
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	4,2 M€ pour 24 projets
Part du coût des projets payée par l'État	38,3 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Diagnostic pour l'installation de recuperation d'eu de pluie sur le Causse Mejean	378 955 €
2023	DETR	Réhabilitation de la station d'épuration de Mas St Chély et Caussignac	150 000 €
2024	DETR	Installation de recuperateurs d'eau de pluie pour 36 exploitations agricoles du causse mejean	73 260 €
2023	DETR	Réduction des prélèvements en eau potable sur le territoire communautaire	60 000 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Renforcement de l'alimentation en eau potable du hameau du mazeldan sur la commune de barre des cevennes	42 500 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.